

Rapport de la commission technique chargée de l'examen de la réponse de la
Municipalité au postulat de Messieurs Cyril Gally et Samuel Freuler intitulé
« Amélioration de la mobilité douce à Gland »

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

La commission composée de :

M. Patrick Uebelhart	1 ^{er} membre
M. Cyril Gally	postulant
M. Samuel Freuler	postulant
Mme Anna Beutler	membre
M. Jean-Daniel Grandjean	membre
M. Jean-Marc Jaquier	membre
Mme Charlotte Gabriel	rapporteur

S'est réunie le 24 septembre 2013 à la salle de l'Horloge. Monsieur Olivier Fargeon, municipal, a présenté l'avis de la Municipalité et répondu à nos questions, ce dont nous le remercions.

En guise d'introduction, nous rappellerons simplement qu'on entend par le terme de « mobilité douce » le fait de se déplacer par la seule force musculaire humaine, soit par exemple à pied ou sur roues.

Commentaires et réponses de M. Olivier Fargeon:

Pour la Municipalité, il est difficile pour le moment de planifier de façon certaine les développements en faveur de la mobilité douce car le plan des investissements doit être revu prochainement, ce qui implique de revoir la priorité des projets. Notons cependant que le nouveau quartier d'Eikenott a monopolisé une part importante du budget alloué aux routes et qu'il reste encore à faire le pont sur l'autoroute. Le vieux bourg nécessite également une grosse réfection de ses routes, sous-sol compris.

L'axe est-ouest reste impossible à déterminer en raison de l'emprise des CFF qui serait utilisée pour la création d'une 4^{ème} voie ferroviaire. En effet, cette emprise, allant par exemple jusqu'aux platebandes qui séparent le trottoir de la route en direction du centre sportif, empêche le développement d'un axe en bordure de la ligne de chemins de fer. Cependant, rien n'est encore défini par les CFF, qui ne se prononceront probablement pas avant 2025. La 4^{ème} voie passant du côté nord, nous devons étudier et concrétiser la création d'un axe est-ouest directement au sud des voies.

La création de P+R, soit de parkings en périphérie de la localité, n'est pour l'instant pas envisageable puisque cela nécessite un transport public régulier entre ce parking et la gare, ce qui implique la mise en circulation de nombreux bus aux heures de pointes uniquement.

Concernant la place de la gare, il est évident que son utilisation n'est pas encore optimale – voir même dangereuse – pour tous ses usagers, et en particulier les piétons, qui sont plus vulnérables. Cependant, un certain sentiment de proximité avec les autres acteurs de la voie publique, et donc de malaise, permet de rendre tout le monde plus

attentif à ce qui l'entoure et de réduire la vitesse des automobilistes. La situation actuelle s'explique notamment par le fait qu'il y a encore de nombreux travaux qui ont lieu aux abords de cette place de rencontre. De plus, la zone n'a pas encore été mise à ban, ce qui empêche l'installation de contrôles avec sanctions.

Le projet de zone 30km/h dans le sud de la ville progresse lentement car le responsable de projet travaille actuellement sur d'autres dossiers importants comme le quartier d'Eikenott ou la gestion des eaux.

Quant aux chemins de traverse, sorte de raccourci pour piétons, ils ne peuvent être mis en place qu'à l'occasion de modifications sur des terrains.

Discussions de la commission:

Concernant la forme de cette réponse, la commission déplore que celle-ci ne contienne pas de plans. Ceux-ci seraient pourtant fort utiles à la compréhension du sujet. A noter que la commission a dû s'en procurer par ses propres moyens. Elle aurait également préféré une réponse qui donne davantage de détails et qui reprenne de manière plus claire, par exemple sous forme de "miroir", les différentes questions formulées par les postulants.

La commission constate que le Plan des mobilités douces, datant de 2006, propose d'excellentes pistes et devrait donc être mis en œuvre le plus rapidement possible.

La configuration de notre commune - sans trop de dénivelé et plutôt concentrée - est idéale pour la mobilité douce, ce qui justifierait un réel plan d'action et une vision stratégique et concrète au lieu de l'actuelle politique de la réalisation d'infrastructure au coup par coup.

Il nous paraît primordial de développer des voies non mixtes au lieu de chercher à faire cohabiter voitures, vélos et piétons sur les mêmes axes. Les routes qui constituent le "ring" doivent permettre aux automobilistes de se déplacer rapidement en contournant le centre de notre localité pour éviter la circulation de transit dans cette zone, ce qui y permettrait des déplacements en mobilité douce plus agréables.

Les zones piétonnes sont plébiscitées dans toutes les villes qui en créent, mais se pose le problème, dans notre commune, de l'absence de réel attrait commercial ou récréatif pour les passants. Difficile de dire s'il faut d'abord mettre en place des zones piétonnes pour que des commerces viennent s'y installer, ou faire le raisonnement inverse.

La semaine de la mobilité venant de se terminer, nous notons que le flyer y relatif concernait surtout les aspects sportifs, tandis que le verso - inutilisé - aurait pu suggérer des itinéraires pour la mobilité douce.

La mobilité douce devrait avant tout permettre à ses adeptes de se rendre d'un point à un autre plus rapidement qu'en véhicule par la création d'itinéraires plus directs. Au lieu de cela, la tendance est malheureusement trop souvent de restreindre le passage des véhicules sans pour autant proposer d'alternative.

En répondant à ce postulat, la Municipalité évoque surtout les aménagements réalisés concernant la sécurité routière, comme la construction de giratoires, cependant il est important de ne pas oublier qu'une politique en matière de mobilité douce ne se résume pas à cela.

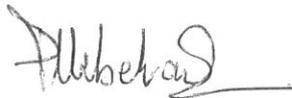
Vœux:

La commission émet les quatre vœux suivants:

- la commission souhaite que la Municipalité informe la population sur la volonté de donner au « ring » le rôle de collectrice. Dans ce but, la Municipalité est appelée à terminer l'amélioration de ce « ring » qui devrait permettre un jour d'envisager sérieusement la possibilité de créer un axe nord-sud et un axe est-ouest dédiés à la mobilité douce.
- la commission souhaite que la Municipalité privilégie davantage la création de voies non mixtes.
- la commission souhaite que la Municipalité réfléchisse à l'opportunité de créer des passages sous-voies pour piétons qui donneraient une certaine perméabilité à la mobilité entre le nord et le sud de la commune, ainsi que des pistes cyclables continues.
- la Municipalité étant visiblement consciente du manque de places de stationnement adaptées aux deux-roues, la commission souhaiterait celle-ci s'exprime sur ce qu'elle entend faire pour y remédier.

Conclusion:

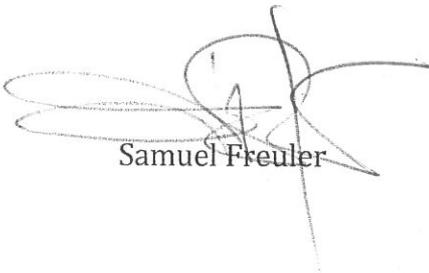
La commission, un peu déçue par cette réponse municipale et déplorant un manque de vision globale pour l'avenir, vous recommande néanmoins de l'accepter, puisqu'elle répond, certes succinctement, aux questions des postulants.



Patrick Uebelhart



Cyril Gallay



Samuel Freuler

Anna Beutler

Jean-Daniel Grandjean

Jean-Marc Jaquier



Charlotte Gabriel